

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 29/08/2024 - B2024/043234 - 2000 B 00501 - 429 320 922 - BMA

Désignation de l'entreprise : SAS BMA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 119 AVENUE MARECHAL DE SAXE		69003 LYON	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant <input type="checkbox"/> *	
Numéro SIRET* 4 2 9 3 2 0 9 2 2 0 0 0 4 1			
		Exercice N clos le 31/12/2023	
		N-1 31/12/2022	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadim

Désignation de l'entreprise : SAS BMA

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :40...000.....)	DA	40 000	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	576 930	564 930	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 735	113 000	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	724 664	721 930	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	44 537	50 000	
	TOTAL (III)	DR	44 537	50 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	206 765	167 868	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	16 335	1 522	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	163 095	37 133	
	Dettes fiscales et sociales	DY	204 361	195 193	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	12 840	9 577		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	6 300	11 000	
TOTAL (IV)	EC	609 695	422 294		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 378 896	1 194 223	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	508 109	306 640		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	276	254		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS BMA		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	1 195 960	FH		FI	1 195 960
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 195 960	FK		FL	1 195 960	1 148 481
	Production stockée*					FM	(30 642)	(22 207)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	175 152		
	Autres produits (1) (11)					FQ	11	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 340 481	1 126 276
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	465 204	458 669	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	19 512	18 043	
	Salaires et traitements*					FY	414 669	356 353	
	Charges sociales (10)					FZ	171 200	133 489	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	} Sur immo.	- dotations aux amortissements* dont fonds de commerce		HS		GA	5 467	4 129
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		38 275
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	44 537	
	Autres charges (12)					GE	2 010	1 567	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 122 600	1 010 525	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	217 882	115 751	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 039	1 488	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 039	1 488	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 039)	(1 488)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	215 842	114 263	

Désignation de l'entreprise : SAS BMA

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	300		13 556
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	50 000		50 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	50 300		63 556
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	162 408		27 152
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	162 408		27 152
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			37 667
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 390 781		1 189 831
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 287 047		1 076 832
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	103 735		113 000
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			13 556
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 509		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
		A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 000		1 478
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6			
		A9			
		A7			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		162 408		50 300	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BMA

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 119 Avenue Maréchal de Saxe, 69003 LYON

429 320 922 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 103 734,52 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	103 734,52 euros
A titre de dividendes Soit 21,50 euros par action	86 000,00 euros
Le solde	17 734,52 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » soit 17 734.52 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 44,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 85 956,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 101 000,00 euros, soit 25,25 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50,50 euros, dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 949,50 euros.

Distribution le 10 Juillet 2022 : 435 000.00 euros, soit 108.75 euros par action, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % pour 217.50 euros et dividendes non éligibles à l'abattement de 40% pour 434 565 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Pierre BONNET**

